

# Conseils de sécurité pour les unités de logement temporaire

---

Release Date: fév 25, 2021

## Conseils de sécurité pour les unités de logement temporaire

Voici une liste de conseils pour rester en sécurité tout en vivant dans une unité de logement temporaire FEMA ("THU" pour "temporary housing unit" en anglais).

Ce qu'il faut éviter :

- Minimisez l'encombrement dans le THU de la FEMA pour réduire les risques d'incendie.
- Ne pas obstruer les portes. Garder toutes les entrées et sorties dégagées.
- Ne pas ignorer pas les odeurs inconnues. Par exemple, une odeur pourrait signifier une fuite de propane, qui peut être détectée par son odeur distincte semblable à celle des œufs pourris ou d'une moufette.
- Ne rien jeter d'autre que du papier toilette dans les toilettes pour éviter d'obstruer la fosse septique ou le réseau d'égout de l'unité. Les mouchoirs à décomposition rapide sont la meilleure option pour les caravanes.
- Ne pas stocker d'objets sous votre unité à l'extérieur.
- Tester le détecteur de monoxyde de carbone et vous assurer que l'alarme incendie fonctionne. Assurez-vous que vos détecteurs de fumée, de propane et de monoxyde de carbone ont toujours des piles fonctionnelles.

Que faire par mauvais temps :

- Si des conditions météorologiques extrêmes sont prévues, rester attentif aux avertissements météorologiques et respecter les ordres d'évacuation.
- Évacuer immédiatement si les autorités locales recommandent aux occupants des maisons préfabriquées de trouver un abri plus solide ; cependant, laisser le THU en place.
- Ne jamais vous abriter dans un THU lors de vents violents, de tornades, d'ouragans ou d'inondations.
- Ne pas laisser votre animal de compagnie dans un THU par mauvais temps.



**FEMA**

Page 1 of 3

- Placer tous les articles importants sur les étagères les plus hautes et débrancher les appareils électriques non essentiels.
- Protéger votre réservoir de propane, le cas échéant pour le THU. Le propane peut être enflammé par des sources telles que des flammes, des produits du tabac, des étincelles électriques et de l'électricité statique.
- D'autres techniques pour minimiser les risques d'intempéries sont disponibles sur [www.ready.gov](http://www.ready.gov).

Autres choses à se rappeler :

- Le THU de la FEMA n'est pas votre résidence permanente ou votre propriété personnelle. Les THU de la FEMA sont la propriété du gouvernement et tous les occupants qui y vivent doivent suivre les règles décrites dans le contrat de licence révocable.
- La FEMA a un contrat en place pour l'entretien et la maintenance de toutes les unités occupées afin de garantir que les THU restent habitables, sûrs et sécurisés. La FEMA assurera une maintenance gratuite de routine, préventive et d'urgence.
- Chaque unité est inspectée mensuellement pour la sécurité dans le cadre de l'Initiative de maintenance préventive afin de minimiser le risque de problèmes de maintenance de routine ou d'urgence.
- Il est vital de garder vos coordonnées à jour avec la FEMA. Les entrepreneurs de la FEMA sont tenus de tenter de vous contacter 24 heures avant l'inspection de la maison ou l'exécution de l'entretien, à l'exception des situations d'urgence où aucun préavis n'est requis.
- Assurez-vous toujours de suivre les directives de la FEMA. La FEMA se réserve le droit de révoquer votre droit d'occuper le THU si un occupant ne se conforme pas à leurs exigences ou viole la licence révocable.

La FEMA a élargi ses services pour répondre à vos questions sur les logements temporaires. Si aucun point de contact ne vous a été communiqué pour vos besoins en matière de logement, vous pouvez appeler la ligne d'assistance de la FEMA au numéro 800-621-3362. Si vous utilisez l'ATS, appelez le numéro 800-462-7585. Toute personne qui utilise un service de relais tel qu'un vidéophone, InnoCaption ou CapTel doit communiquer le numéro spécifique attribué à ce service à la FEMA. Les numéros sans frais fonctionnent de 7 h à 22 h, sept jours



sur sept.

Pour obtenir les dernières informations sur l'ouragan Laura, consultez le site Internet :[fema.gov/disaster/4559](https://fema.gov/disaster/4559). Pour obtenir les dernières informations sur l'ouragan Delta, consultez le site Internet :[fema.gov/disaster/4570](https://fema.gov/disaster/4570). Suivez le compte Twitter de la région 6 de la FEMA sur [twitter.com/FEMARegion6](https://twitter.com/FEMARegion6).



**FEMA**